

Notice explicative pièces complémentaires

Suite aux avis des personnes publiques consultées par le service instructeur, des pièces complémentaires ont été émises. Pour certaines pièces, il y a eu plusieurs versions successives, par exemple l'étude de circulation a été refaite plusieurs fois.

Afin de faciliter la compréhension du dossier, seule la dernière version de chacune des pièces complémentaires est jointe au dossier. En effet, l'avis favorable du service concerné est basé sur la dernière étude transmise.

Les courriers d'envoi des documents ne sont pas systématiquement fournis. Seuls les courriers comportant des explications figurent au dossier.

Concernant les pièces liées au volet environnemental, certaines ont été transmises comme pièces complémentaires (mémoire en réponse à l'avis de la MRAe et avis de l'autorité environnementale). Ces pièces ne figurent pas en pièces complémentaires mais sont produites dans le dossier environnemental.